République du Sénégal

--------------------

Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries

***-----------------------------***

***Projet de Zone de Transformation Agricole (Agropole SUD)***

**-------------------------**

**Cellule d’Exécution du Projet**

**AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D’INTERET**

**C\_CEPA\_032**

**Le recrutement d’un consultant (cabinet) pour le** **contrôle et la surveillance des travaux de construction du module régional de Kolda et du Module régional de Sédhiou.**

**Mode de financement** : **Banque Islamique de Développement (BID)**

**N° de Financement : Sen-1024**

La République du Sénégal a reçu un financement de la Banque islamique de Développement afin de couvrir le coût de Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent la supervision et le suivi des travaux de la réalisation du module régional de Kolda et de celui de Sédhiou.

La mission de supervision porte sur les aspects suivants :

* la construction de l’ensemble des bâtiments de génie Civil y/c le mur de clôture des modules;
* la réalisation du système d’électrification (Courant fort et Courant faible) de chaque module;
* la réalisation de la plomberie (AEP et évacuation au niveau des bâtiments) au niveau des bâtiments de chaque module ;
* la réalisation du circuit de climatisation et de ventilation de chaque module ;
* l’installation du réseau de sécurité incendie de chaque module ;
* la réalisation du réseau de fibre optique de chaque module ;
* la réalisation des voiries interne (routes) de chaque module ;
* la réalisation du réseau d’assainissement et de drainage des eaux usées et eaux pluviales de chaque module ;
* la réalisation du forage, du château d’eau, du réseau AEP, la cabine de pompage et sa clôture de chaque module ;
* la réalisation du réseau d’éclairage public avec lampadaire solaire de chaque module.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous :

Le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries invite les Cabinets (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

1. La nature des activités du candidat et le nombre d’année d’expérience ;
2. Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l’exécution de marchés similaires ;
3. L’organisation technique et managériale du cabinet.

Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection sur la base de la qualité et du coût comme stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : Cellule d’Exécution du Projet Agropoles email : [spmagropole@gmail.com](mailto:spmagropole@gmail.com), cc : [cepagropole@gmail.com](mailto:cepagropole@gmail.com), [aspmagropole@gmail.com](mailto:aspmagropole@gmail.com) Téléphone (221) 78 218 12 12 et 77 239 47 60, de 9h à 17h heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier électronique) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mercredi 09 juin 2021 à 10 heures précises**

Secrétariat du Ministère du Développement industriel et

des Petites et Moyennes Industries 2ème étage auprès de Madame TRAORE

À l'attention : Monsieur El Hadji Djily MBAYE LO, Coordonnateur de la CEP

ou par voie électronique : [cepagropole@gmail.com](mailto:cepagropole@gmail.com), cc : [spmagropole@gmail.com](mailto:spmagropole@gmail.com), [aspmagropole@gmail.com](mailto:aspmagropole@gmail.com)